

POLITIQUE RSE

AGENCE ARTER

ARTER PRODUCTEUR MILITANT

ARTER est la première agence européenne de production d'événements artistiques et culturels. Elle accompagne les institutions et les artistes dans la réalisation de projets complexes et hors cadre, et produit des projets protéiformes pour les marques qui souhaitent valoriser leur patrimoine culturel et créatif.

ARTER a placé la réduction de l'impact environnemental du secteur culturel au cœur de son projet d'entreprise.

L'Agence s'applique à mettre en pratique son positionnement et le rayonnement culturel de ses productions pour accélérer les transitions écologiques et sociales qui s'imposent, quelles que soient l'ampleur et l'ambition artistique des projets qui lui sont confiés.

Devenue entreprise à mission en 2022, ARTER a fait de la responsabilité face à la crise écologique le socle de sa raison d'être. L'entreprise s'est ainsi fixée trois missions sociétales :

- ÊTRE VECTEUR DE TRANSFORMATION DES ACTEURS DE LA CULTURE
- PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE UN MODELE DE PRODUCTION CULTURELLE RESPONSABLE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
- ASSURER LA TRANSMISSION DES SAVOIRS AUPRES DES JEUNES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE DANS UN OBJECTIF DE TRANSFORMATION DE LA CULTURE

En cohérence avec sa raison d'être, ARTER déploie une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) basée sur les principes de management responsable, avec un objectif d'amélioration continue.

ARTER fait évaluer son système de management RSE ainsi que ses missions statutaires par des tiers indépendants, gage du sérieux de ses engagements.

ARTER est certifié ISO 20121 par l'AFNOR CERTIFICATION sur la période 2023-2025.

DEMARCHE RSE

ARTER s'est donnée quatre objectifs majeurs pour une production culturelle engagée :

1. ECO-CONCEPTION

Éco-concevoir avec des critères sociaux et environnementaux forts.
Mettre en place des achats responsables.
Maitriser le réemploi, la réutilisation et le traitement des déchets.
Agir pour la protection de la biodiversité.

2. LOCAL

Produire responsable et s'inscrire dans le tissu local.
Former les acteurs locaux et transmettre nos savoirs.

3. EXEMPLARITÉ

Maitriser l'impact sur l'humain et l'environnement.
Faire le bilan de nos émissions et les réduire fortement.
Agir pour la protection de la biodiversité.

4. TRANSMISSION

Former les collaborateurs aux enjeux climatiques et environnementaux.
Accompagner et engager nos partenaires.
Promouvoir la RSE dans le secteur culturel.

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Dans une démarche volontaire, en accord avec la raison d'être de l'agence, Renaud Sabari et ARTER s'engagent à :

- Respecter les principes de la RSE que sont l'inclusion, l'intégrité, la vigilance et la transparence.
- Assurer la protection de l'environnement et la prévention de la pollution dans nos comportements et nos activités en assurant un bon niveau de performance environnemental sur l'ensemble de nos projets.
- Satisfaire aux exigences réglementaires et aux exigences des normes et labels.
- Intégrer l'amélioration continue au travers du suivi de la performance opérationnelle de la présente politique et de l'atteinte des objectifs RSE.
- Respecter ses missions statutaires, sous le regard d'un comité de mission réunit annuellement.

Fait à Paris, le 24/05/2023

ARTER
Renaud Sabari
Président
+ 28 Rue du Sentier
+ 75002 Paris France
+ T +33 1 42 23 95 18
+ S.A.S au capital de 100 000€
+ SIRET 478 485 022 00048
+ B.C.S. PARIS - A.P.E. 9002 Z